

LE CHEMIN DU FORT

Réfection & entretien

17 mai 2017

Table des matières

1- Préliminaire	4
2- Travaux de réfection	5
2.1- Introduction.....	5
2.2- Le plan cadastral.....	6
2.3- Schémas des distances utilisées du chemin	7
2.4- Constat à ce jour	8
2.5- Décision prise début mai.....	8
3- L'entretien du chemin	9

1- Préliminaire

En début d'année 2017, le mauvais état du chemin privé dit du Fort, à Chailly-en-Gâtinais, a fait l'objet d'une étude avec l'ensemble des propriétaires des terrains riverains qui en sont aussi les principaux usagers.

1. Maryse et Patrick Chambault
2. Hélène Collombel
3. Corinne et Patrick Gallina
4. Frédérique et Pascal Norest
5. Martine et Gérard Dalaigre
6. La Société Civile Immobilière Godefroy qui détient le centre équestre : l'écurie du Fort.

Le chemin subit des dégradations dues, principalement, aux passages de véhicules mais aussi aux intempéries. Ces dernières années, les écuries du Fort ont connu une augmentation de leur clientèle qui a eu pour conséquence une augmentation du trafic routier.

Les inondations de mai 2016 ont également participé à sa dégradation (soulèvement de la partie goudronnée, tassement et déformation de la partie calcaire).

Bien que personne n'ait comptabilisé les passages de véhicules, on peut estimer que chaque riverain qui conduit un véhicule fait un aller-retour par jour (soit 2 passages). En s'appuyant sur le nombre des adhérents, en estimant le nombre des livraisons et des déplacements avec les vans et le tracteur, les écuries estiment leur utilisation à 30 passages par jour.

Les véhicules qui fréquentent ce chemin sont inférieurs à 3,5T sauf les camions de livraisons de graines qui pèsent plus de 20T, les transports de fumier et de paille également. Certains véhicules tels que camping-car, vans et camionnettes sont à la limite des 3,5T.

Remarque :

En entrant dans ce chemin, les propriétaires situés à gauche sont également propriétaires du chemin.

Les propriétaires situés à droite ne sont pas propriétaires du chemin mais doivent participer à son entretien.

Actuellement, le chemin est entretenu par des voisins volontaires.

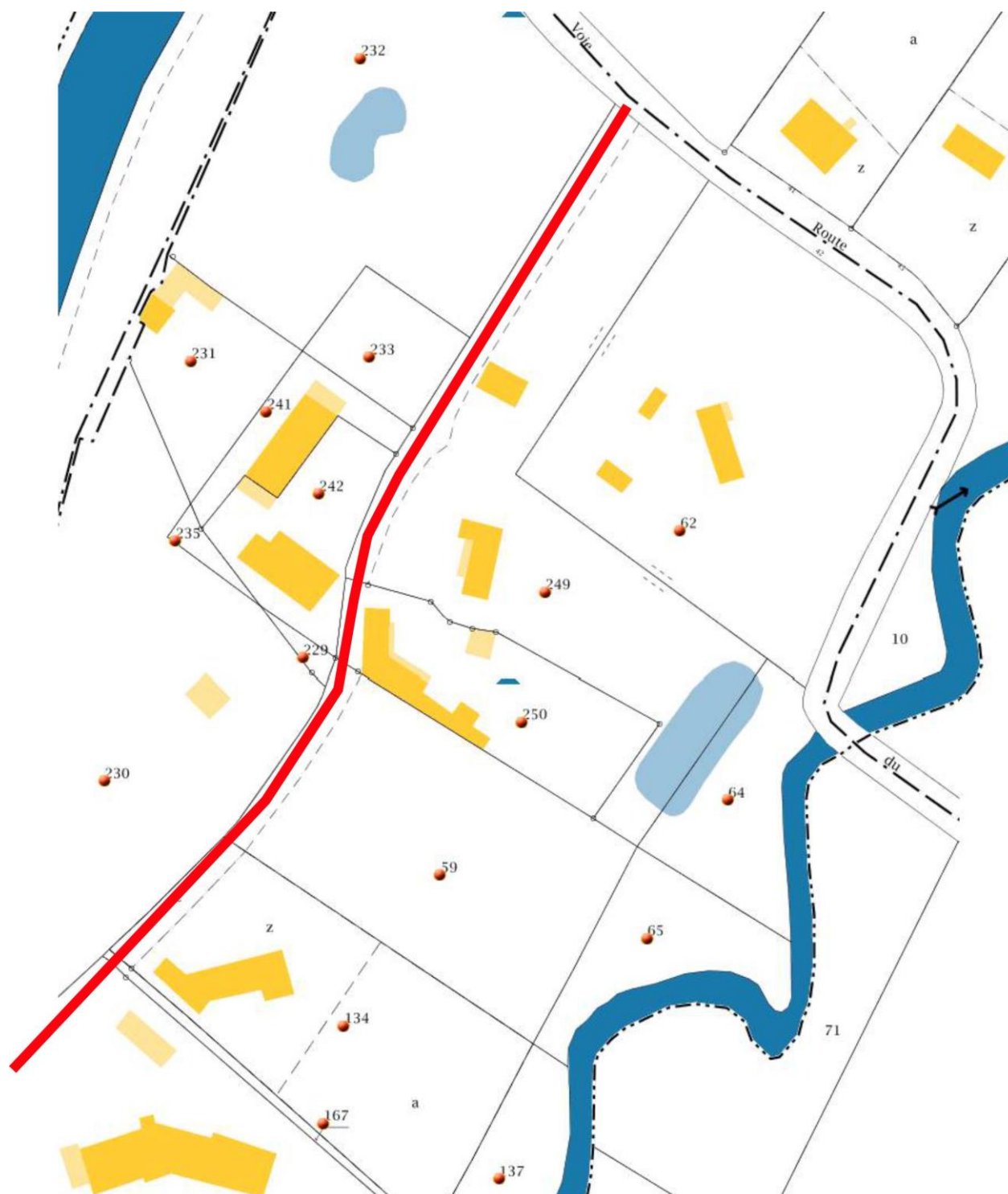
2- Travaux de réfection

2.1- Introduction

D'un commun accord, l'ensemble des riverains ont décidé de remettre en état le chemin en acceptant de participer financièrement à sa remise en état d'après le tableau de répartition des charges suivant :

LIBELLE	Chambault	Collombel	Gallina	Norest	Dalaigre	Godefroy	Centre équestre	total
Longueur utilisée du chemin en mètres	69,00	80,50	116,50	150,00	203,00	237,00	237,00	1093,00
NB moyen passages / jour	4	1	4	4	4	6	30	53
NB kms / an	101	29	170	219	296	519	2 595	3 930
% parcouru / ensemble des utilisateurs	2,56%	0,75%	4,33%	5,57%	7,54%	13,21%	66,04%	100,00%

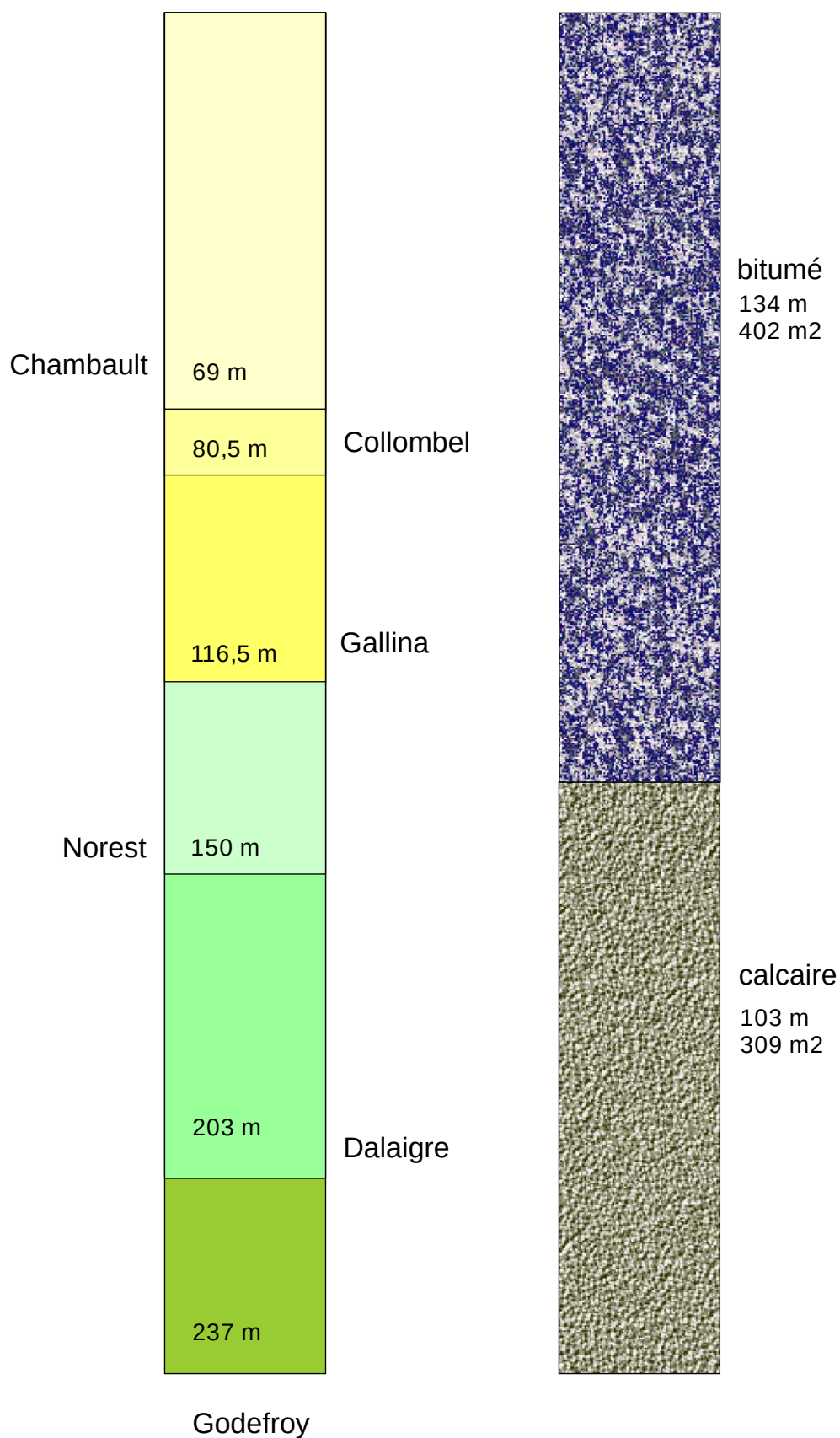
2.2- Le plan cadastral



En rouge, le chemin

Remarque : sur la parcelle 250 appartenant à Corinne et Patrick Gallina, le chemin n'est pas tracé.

2.3- Schémas des distances utilisées du chemin



Relevés des distances entre l'entrée du chemin et le pilier le plus éloigné de l'entrée véhicule de chacune des propriétés :

La distance entre l'entrée du chemin et l'entrée de la propriété des Godefroy est de 237 m.

Le chemin se poursuit ensuite jusqu'à l'entrée du centre équestre sur 70 m.

La largeur du chemin est de 3 m.

Le chemin comporte :

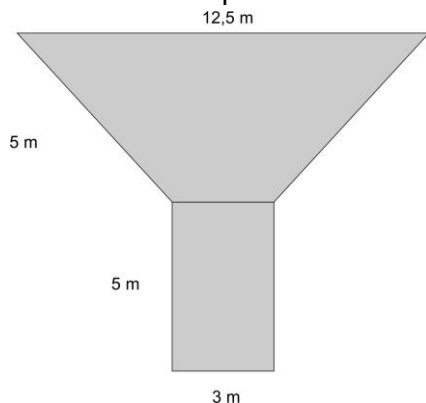
1. une partie goudronnée sur 134 m (402 m²)
2. une partie recouverte de calcaire sur 103 m (309 m²)

2.4- Constat à ce jour

Les premiers devis ont permis de mesurer l'ampleur des travaux et les coûts associés (plus de 15 000 €).

Il a été demandé aux prestataires de revoir leur devis à la baisse sur la base de 5 modules :

- 1- La réfection complète de l'entrée du chemin en forme de trapèze qui subit une très forte sollicitation.



- 2- La réparation de la zone déjà bitumée
- 3- La remise en état de la zone calcaire
- 4- L'amélioration du busage situé sous la zone calcaire permettant l'écoulement des eaux de pluie d'Ouest en Est, vers la rivière la Poterie
- 5- Le drainage de la totalité du chemin pour évacuer les eaux de pluie vers la Poterie

2.5- Décision prise début mai

L'Etablissement de Travaux Agricoles Gréau Alain est le seul devis qui entre dans le budget alloué. Il a été choisi pour répondre aux points : 1, 2, 3 et 4. Le point 5 dépasse à lui seul, le budget prévu.

Les travaux seront entrepris en mai.

LIBELLE	COUT TTC
Entrée du chemin	1 551,00 €
Boucher les trous de la partie goudronnée	1 224,00 €
Reprofiler le chemin calcaire + changer buse	3 948,00 €
TOTAL	6 723,00 €

De par leur charge financière trop élevée (+ de 5 000 €), les travaux d'évacuation des eaux pluviales n'ont pas été retenus.

3- L'entretien du chemin

L'entretien du chemin couvre les 237 m de chemin composé de 3 zones délimitées par un revêtement différent.

3 solutions nous semblent possibles :

- 1- Le chemin est rattaché à la commune. Dans cette hypothèse, le chemin doit être remis en état avant le leg à la commune, ensuite la commune en assure l'entretien.
- 2- Une partie du chemin (par exemple les 10 premiers mètres) est entretenue par la commune, le reste est entretenu par une association de propriétaires suivant des critères de répartition des frais qui restent à établir.
- 3- Les propriétaires des terrains longeant ce chemin en assurent l'entretien. Cette dernière solution implique l'élaboration de critères de répartition des frais comme pour le second point.

Remarque :

Les propriétaires du chemin ont accepté de léguer les parties qui les concernent à la commune.